



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4736

Groupe scolaire Lumière, extension et passage en self du restaurant, remplacement des fenêtres des écoles élémentaire et maternelle, 24, rue du 1er Film 69008 Lyon - opération n° 08001001 - Modification du marché de travaux n° J1030 du lot 1 Gros oeuvre - VRD - Désamiantage

Direction de la Construction

Rapporteur : Mme GAY Nicole

SEANCE DU 20 MAI 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 22 MAI 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 13 MAI 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 27 MAI 2019*

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 MAI 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, Mme RABATEL, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme SERVIEN (pouvoir à M. BRUMM), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à M. MALESKI), Mme BERRA (pouvoir à Mme NACHURY), M. BERAT (pouvoir à Mme BALAS), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme MANOUKIAN (pouvoir à Mme RABATEL), Mme BAUGUIL (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4736 - GROUPE SCOLAIRE LUMIERE, EXTENSION ET PASSAGE EN SELF DU RESTAURANT, REMPLACEMENT DES FENETRES DES ECOLES ELEMENTAIRE ET MATERNELLE, 24, RUE DU 1ER FILM 69008 LYON - OPERATION N° 08001001 - MODIFICATION DU MARCHE DE TRAVAUX N° J1030 DU LOT 1 GROS OEUVRE - VRD - DESAMIANTAGE (DIRECTION DE LA CONSTRUCTION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 7 mai 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibérations n° 2016/2607 du 16 décembre 2016 et n° 2017/3359 du 23 octobre 2017, vous avez approuvé le projet cité en objet et fixé le montant de l'opération à 2 510 000 €TTC (valeur juin 2017), dont 60 000 €TTC pour le mobilier.

Dans ce cadre, un marché de travaux n° J1030 du lot 1, Gros œuvre VRD – désamiantage a été conclu avec la Société RUIZ pour un montant de 221 672,06 €HT. Ce marché a été notifié le 29 mai 2018.

Par avenant de transfert notifié le 21 février 2019, ce marché a été transféré à la société RUIZ by Rougeot, société nouvelle, pour un montant de 139 462,06 € HT suite à l'acquisition du fonds de commerce de la société RUIZ par le groupe Rougeot.

Dans le cadre de ce marché, il était prévu de réaliser les travaux suivants : installation de chantier, fouilles pour fondations, ouvrages en béton armé, parois verticales maçonnées, des planchers poutrelles hourdis, dallage, enduits, démolition, transformation, réparation, travaux de VRD et de désamiantage.

En cours de chantier, il a été nécessaire de réaliser un complément de structure en béton armé suite à la découverte d'une fosse enterrée. Ces travaux comprennent : la démolition du dallage existant et du complexe de sol, du terrassement, la construction de massifs de fondation, de poteaux de poutre BA et d'un dallage porté y compris les sujétions de mise en place d'une aspiration pour travaux à réaliser dans la cuve enterrée.

Ces travaux supplémentaires/missions complémentaires, rendus nécessaires par cette sujétion technique imprévue lors de la conclusion du contrat et de caractère exceptionnel et imprévisible, nécessitent la passation d'un avenant au marché n° J1030 lot 1 passé avec l'entreprise Ruiz by Rougeot :

Marché	Lot	Titulaire	Montant Initial du Marché HT	Avenant antérieur HT	Présent avenant HT	Nouveau Montant HT	%
J1030	1	Ruiz by Rougeot	221 672,06	31 959,87	18 988,00	272 619,94	22,98

La dépense occasionnée par cet avenant sera prélevée sur les crédits prévus pour cette opération, le montant de l'autorisation de programme restant inchangé.

Vu les délibérations n° 2016/2607 du 16 décembre 2016 et n° 2017/3359 du 23 octobre 2017 ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics;

Vu le décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics ;

Vu ledit avenant ;

Oùï l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

DELIBERE

1 - La modification du marché de travaux n° J1030 du lot 1 Gros œuvre VRD – désamiantage est approuvée.

2 – Monsieur le Maire est autorisé à signer ledit document.

3 – La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget de la Ville de Lyon dans le cadre des crédits inscrits sur l'opération.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY